



Le 16 février 2021

Cher Conseil administratif du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique,

Depuis sa création en 2013, l'École Sophie-Morigeau a adopté à chaque année le calendrier scolaire du School District #5 (Cranbrook, C-B), spécifiquement le calendrier des écoles Fernie Secondary et Isabella Dicken Elementary de Fernie. Comme présidente de l'Association de parents d'élèves, d'ÉSM, je vous demande la même considération pour l'année scolaire 2021-2022.

Cet arrangement permet de combiner les coûts de transport et facilite l'organisation familiale. Sans cette dérogation, un coût supplémentaire serait appliqué pour le transport des élèves ÉSM les vendredis rouges (2 autobus, matin et après-midi). À titre d'exemple, lors de la seule journée qui diffère du calendrier SD5 (en raison du Rond-Point), durant laquelle nous ne pouvons offrir de transport, il y a habituellement un taux d'absence d'environ 30% des enfants qui prennent l'autobus. De plus, nous avons des familles qui ont des enfants scolarisés dans les deux systèmes et en suivant le calendrier SD5, celles-ci ne sont pas pénalisées lors des nombreuses activités organisées pour les vendredis rouges de la région lorsque le calendrier d'ÉSM est jumelé aux écoles du SD 5 à Fernie.

Selon SD 5, l'origine des vendredis rouges est comme suit : *les vendredis rouges ont été adoptés à un moment de rééquilibrage des budgets. Cette mesure a été mise en place dans l'intention de faire des économies d'énergie (bâtiment, autobus) mais aussi en termes de coûts humains. L'économie engendrée a permis de continuer à proposer des programmes variés aux étudiants. Avec un calendrier proposant plusieurs longues fins de semaines, les absences ont diminué ainsi que les coûts de remplacement du personnel.*

*Suite à ces dispositions, Le district #5 a déterminé que les longues fins de semaines avaient un effet positif également sur l'assiduité des élèves. Très souvent, les étudiants utilisent les vendredis rouges pour participer à des événements parascolaires sans que cela ait des conséquences sur les jours de classe.*

Étant donné le caractère unique qui existe déjà à l'École Sophie-Morigeau, nous croyons qu'une continuation du jumelage du calendrier de notre école à celle des écoles du SD 5 de notre ville permet la rétention d'élèves dans notre programme, l'épanouissement de ces enfants dans leurs familles et leurs activités parascolaires, et l'échange de nos élèves avec la plus grande communauté.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma reconnaissance envers votre considération.

Heather Kerr, Présidente de l'APÉ École Sophie-Morigeau